

**Fermeture du réseau de magasins Internity en France
et point sur la situation financière**

Marseille, le 4 janvier 2016. Le Groupe Avenir Telecom, acteur de référence dans la conception et la distribution de smartphones, objets connectés et accessoires, fait un point sur l'évolution de sa stratégie et de sa situation financière.

Comme annoncé depuis le début de l'exercice, le Groupe Avenir Telecom met actuellement en œuvre un plan stratégique de recentrage de son activité sur son portefeuille de marques en propre et sous licence exclusive dans un modèle de distribution multi-canal :

- mobiles alternatifs YEZZ et mobiles durcis Energizer Hard Case ;
- accessoires Energizer (chargeurs, câbles, cartes mémoires et protections d'écran) et OXO (produits *fashion* créés en France) ;
- objets connectés BeeWi et toute sa gamme *SmartHome*.

Ces produits sont déjà commercialisés dans plus de 60 pays dans le monde.

Ce nouveau plan s'est traduit par un désengagement progressif de l'exploitation en propre de points de vente en France et à l'international (223 magasins exploités à fin septembre 2015 contre 414 à fin septembre 2014) et une forte contraction de l'activité de vente de services (notamment les abonnements pour le compte des opérateurs).

Malgré les différentes actions mises en place pour améliorer la rentabilité de son réseau Internity en France, Avenir Telecom n'a pas réussi à compenser les pertes occasionnées par l'arrêt des contrats-opérateurs par la reconfiguration du marché. Après avoir travaillé pendant plusieurs mois sur différentes options de réorganisation de son parc résiduel (80 points de vente et 260 collaborateurs), le Groupe a décidé de procéder à un désengagement total dans les plus brefs délais afin de limiter l'impact négatif sur sa situation financière.

Pour accompagner ce plan de redéploiement stratégique, la direction d'Avenir Telecom, après en avoir informé les représentants du personnel, a procédé au dépôt d'une déclaration de cessation de paiements. Le Tribunal de Commerce de Marseille a ouvert, le 4 janvier 2016, une procédure de redressement judiciaire assortie d'une période d'observation de 6 mois et désigné Maître Douhaire en qualité d'administrateur judiciaire.

« Nous sommes profondément désolés d'être contraints de mettre en place cette procédure et de licencier des salariés auxquels nous sommes très attachés, qui ont toujours été extrêmement impliqués et qui ont contribué au succès passé d'Avenir Telecom. La décision des opérateurs Télécom, depuis 2013, de mettre fin aux contrats qui les liaient aux sociétés de distribution telles qu'Avenir Telecom nous a conduit dans une impasse. Malheureusement, aujourd'hui, non seulement le réseau Internity n'est plus rentable, mais il impacte très fortement tout le Groupe et le déstabilise. Il est de notre devoir de préserver nos activités de distribution Mobiles et Accessoires. Toutes les équipes en charge de ces activités vont rester mobilisées pour maintenir un taux de service irréprochable et poursuivre le développement de ces activités » annonce Jean-Daniel Beurnier, Président du groupe Avenir Telecom.



Le Groupe Avenir Telecom précise à l'attention de ses salariés, fournisseurs, clients et autres partenaires que son activité de distribution hors réseau propre se poursuit dans ce nouveau cadre, aussi bien en France que dans l'ensemble des filiales à l'international, et que toutes les dispositions ont été prises pour organiser le bon déroulement des commandes et livraisons en cours.

Afin d'assurer un traitement égalitaire de l'information et de pallier tout risque de transaction ne respectant pas ce principe, le Groupe Avenir Telecom a demandé la suspension de cotation de ses actions (FR0000066052 - AVT) le 23 décembre 2015. Les comptes semestriels sont en cours de revue par les Commissaires aux comptes et seront publiés dans les meilleurs délais.

Le Groupe informera le marché de toutes avancées significatives concernant la réouverture de la cotation de ses actions.

A propos d'Avenir Telecom

*Le Groupe Avenir Telecom est un acteur de référence dans la conception et la distribution de smartphones, d'objets connectés et d'accessoires en Europe. Le Groupe commercialise notamment les produits sous marques **YEZZ** (smartphones), **BeeWi** (objets connectés), **Energizer** (smartphones et accessoires) et **OXO** (accessoires). La distribution est assurée dans 40 pays et plus de la moitié des ventes sont réalisées à l'international.*

Avenir Telecom est coté sur Euronext à Paris – compartiment C (FR0000066052 – AVT). L'action Avenir Telecom fait partie des indices CAC Mid & Small et CAC Technology.

Contacts Presse et Investisseurs

Véronique Beaume
Directeur Financier
+33 4 88 00 60 00
actionnaire@avenir-telecom.fr

Jérôme Fabreguettes-Leib
Relations Investisseurs
+33 1 53 67 36 78
avenir-telecom@actus.fr

Nicolas Bouchez
Relations Presse
+33 1 53 67 36 74
nbouchez@actus.fr

Retrouvez toutes nos informations financières sur corporate.avenir-telecom.com